

École de criminologie
Université de Montréal

Hiver 2024

Plan de cours
CRI6770 Champs d'action et déontologie en criminologie
Horaire du cours
Jeudi 15h30 – 18h30

Nom de l'enseignant :
Francis \. Fortin @umontreal.ca (pas d'espaces)

Disponibilités :
Avant le cours et par courriel

Descripteur du cours

Enjeux éthiques et déontologiques tant en recherche qu'en intervention dans le domaine de la criminologie, de la sécurité et de la criminalistique. Champs d'action, loi sur les professions en criminologie, rôles et responsabilités dans ces domaines.

Objectifs du cours

De façon générale, le cours vise l'objectif intégrateur suivant :

- Appliquer des principes éthiques à des situations encourues dans le domaine dans le domaine de la criminologie, de la sécurité et de la criminalistique

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'étudiant sera apte à :

1. Analyser les différents champs d'action en criminologie et en sécurité pour identifier leurs caractéristiques et interrelations spécifiques, en incluant une évaluation des rôles et responsabilités des professionnels à travers des études de cas et des scénarios réels.
2. Évaluer les principes de la conduite de recherche responsable en criminologie, en se concentrant sur les valeurs de l'honnêteté, la fiabilité, la rigueur, la responsabilité et la transparence, et leur application dans la résolution des dilemmes éthiques dans la recherche.
3. Créer des stratégies de résolution de dilemmes éthiques en criminologie et sécurité, en promouvant une pensée réflexive, autonome et critique, et en développant des approches innovantes pour l'analyse et la résolution de problématiques éthiques complexes dans des contextes professionnels et de recherche.

Approches pédagogiques

L'organisation pédagogique du cours repose sur des lectures (articles scientifiques et chapitres de livre)

hebdomadaires que les étudiants-es ont à faire et des travaux théoriques et pratiques visant l'intégration du savoir théorique et pratique. Des discussions autour de cas pratiques ciblés permettront aux étudiants d'exprimer leur vision sur les enjeux éthiques en lien avec la criminologie. Le cours comporte aussi des présentations d'experts-intervenants de milieux de pratique pour certains des thèmes abordés dans le cours.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1- Courte présentation d'un dilemme éthique sur une des études de cas proposées (exposé oral)	15 %	Selon le thème choisi
2- Travail de session sur un dilemme moral (en équipe de 2)	35 %	2024-04-04 ou 2024-04-11
3- Analyse des enjeux éthiques d'un projet de recherche	30 %	2024-03-14
4- Participation aux échanges	20 %	Toute la session

Présentation des travaux

Tous les travaux doivent utiliser le modèle APA 7th édition pour les citations. Les différents guides à cette adresse peuvent aussi être consultés : <https://bib.umontreal.ca/en/evaluer-analyser-rediger/methodologie-redaction-travail-universitaire?tab=5243315> et pour les normes du travail ici : <https://fep.umontreal.ca/fileadmin/fep/pdf/guidepresentation.pdf>

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Dates	Éléments de contenu	Lectures ou exercices préparatoires
2024-01-11	Cours 1. Introduction à l'éthique en matière de justice. Stades du développement moral.	Contenu obligatoire : https://www.youtube.com/watch?v=0ILYuTcd18c
2024-01-18	Cours 2. Distinguer les concepts de déontologie, mœurs, éthique, droit et morale. Éthique organisationnelle. Contexte organisationnel. La délibération éthique.	Lecture(s) obligatoire(s) Boisvert, Y. Jutras, M. Legault, G., Marchildon, A. Petit manuel d'éthique appliquée à la gestion publique, Montréal, Édition Liber, 2003, 139 p. (chapitre 5) Lectures complémentaires Girard, D. (2004). Les dimensions psychologiques de l'éthique : l'impact du contexte organisationnel. <i>Interactions</i> , 8(1), 81-99.
2024-01-25	Cours 3. La déontologie : l'exemple de l'ordre des criminologues	Lecture(s) obligatoire(s) Richard, S. (2008). La délibération éthique chez les travailleuses et travailleurs sociaux en contexte d'intervention difficile : quand le recours au « gros bon sens » et au raisonnement normatif est insuffisant pour interpréter la règle ou remettre en question la décision envisagée et l'action qui en découle. <i>Reflets</i> , 14(1), 200-217. Lectures complémentaires Ordre professionnel des criminologues du Québec. (2018). Code de déontologie des

		<p>membres de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec. https://ordrecrim.ca/wp-content/uploads/2018/06/Code-de-deontologie.pdf</p>
2024-02-01	<p>Cours 4. La probité en milieu professionnel (partie 1). L'éthique policière. La mesure de l'intégrité policière. Exercice pratique sur la probité. Études de cas</p>	<p>Lecture(s) obligatoire(s) Aucune</p> <p>Lectures complémentaires Goldstein, H. (1975). <i>Police corruption: A perspective on its nature and control</i> (Vol. 47, No. 6). Washington, DC: Police Foundation. Cohen, H., & Feldberg, M. (1991). Calling in a favor. In H. Cohen & M. Feldberg (Eds.), <i>Power and restraint: The moral dimension of police work</i> (pp. 79-98). Praeger</p>
2024-02-08	<p>Cours 5. La probité en milieu professionnel (partie 2). Le pouvoir discrétionnaire. La discrimination et la discrimination positive. Le profilage social et racial. Le droit, la déontologie policière et les directives. Études de cas</p>	<p>Lecture(s) obligatoire(s) Bégin, L., Boisvert, Y., & Charbonneau, É. (2022). Pouvoir discrétionnaire et redevabilité. Le cas des patrouilleurs québécois dans le contexte de la gestion de la pandémie de COVID-19. <i>Éthique publique</i>, 24(1). Récupéré le 4 décembre 2023, de http://journals.openedition.org/ethiquepublique/6769</p>
2024-02-15	<p>Cours 6. L'utilisation de la force. Intervenir en contexte d'autorité. Légitimité du recours à la force. Continuum et planification d'utilisation de la force. Situation d'urgence et émotions. Études de cas</p>	<p>Lecture(s) obligatoire(s) St-Amour, S., & Blanchette, M. (2010). <i>Éthique et usage de la force: légitimité dérangeante</i>. Éditions Yvon Blais. (chapitre 6)</p> <p>Lectures complémentaires Brodeur, J. P. (2001). Le travail d'Egon Bittner: une introduction à la sociologie de la force institutionnalisée. <i>Déviance et société</i>, 25(3), 307-323. Jobard, F. (2001). Comprendre l'habilitation à l'usage de la force policière. <i>Déviance et société</i>, 25(3), 325-345.</p>
2024-02-22	<p>Cours 7. L'éthique en recherche. Les principes d'éthiques en recherche, le Rapport Belmont et les principes d'éthiques en recherche et la politique des trois conseils. Études de cas</p>	<p>Lecture(s) obligatoire(s) Bonnet, F. & Robert, B. (2009). La régulation éthique de la recherche aux États-Unis : histoire, état des lieux et enjeux. <i>Genèses</i>, 75, 87-108. https://doi.org/10.3917/gen.075.0087</p>
2024-02-29	<p>Cours 8. La réalité autochtone et les enjeux éthiques. Le profilage.</p>	<p>Lecture(s) complémentaire (s) Harcourt, B. (2011). Surveiller et punir à l'âge actuariel: Généalogie et critique (Partie II). <i>Déviance et Société</i>, vol. 35, (2), 163-194. doi:10.3917/ds.352.0163 Turenne, M. (2005). Le profilage racial: Mise en</p>

		contexte et définition [Rapport]. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.
2024-03-07	Cours 9. Pas de cours – Semaine de lecture	
2024-03-14	Cours 10. Des délits et des peines. Principes de proportionnalité. Enjeux reliés à la peine de mort. Inégalités, perception et jugements : l'exemple américain. Les raisons de punir. Études de cas	<p>Lecture(s) obligatoire(s) Linteau, I., Lafortune, D., et Leclerc, C. (2018). Détermination de la peine dans le système de justice pénale pour adolescents : examen des dilemmes éthiques vécus par les acteurs judiciaires québécois. <i>Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice</i>, 60(1):69-95. http://doi.org/10.3138/cjccj.2016.0018</p> <p>Lectures complémentaire(s) Faqr R. (2015) The Philosophy of Punishment: A Study to the History of Classical and Positive Schools of Penology. <i>Forensic Research & Criminology International Journal</i> 1(6): 00035. DOI: 10.15406/frcij.2015.01.00035 Leclerc, C., Fortin, F., & Guay, J. P. (2016). La fin de la politique du «parler fort, mais agir doucement»: la rupture des peines minimales obligatoires pour leurre par Internet avec les peines traditionnellement imposées par les juges. <i>Canadian Criminal Law Review</i>, 21, 269.</p>
2024-03-21	Cours 11. Surveillance et utilisation de l'information. La surveillance de masse dans une société démocratique. L'informatique, les données personnelles et la cybersurveillance. Études de cas	<p>Lecture(s) obligatoire(s) Brayne, S. (2017). Big data surveillance: The case of policing. <i>American sociological review</i>, 82(5), 977-1008.</p> <p>Lectures complémentaires Gouvernement du Québec (2008) Commission de l'éthique de la science et de la technologie, Viser un juste équilibre. Un regard éthique sur les nouvelles technologies de surveillance et de contrôle à des fins de sécurité. Repéré le 8 janvier au http://www.ethique.gouv.qc.ca/en/assets/documents/NTSC/NTSC-resume-FR.pdf Weinstock, D. (2002). Sécurité et démocratie. <i>Philosophiques</i>, 29(2), 351–370. doi:10.7202/006260ar</p>
2024-03-28	Cours 12. Les droits corporels. Droit à l'intimité, le consentement, les droits reproductifs, la liberté de modifier son corps, et le droit à l'image. Études de cas	<p>Lecture(s) obligatoire(s) Desfachelles, M. & Fortin, F. (2019). Le sexting secondaire chez les adolescent·e·s. Origine et enjeux d'une source de cyberintimidation. <i>Déviance et Société</i>, vol. 43(3), 329-357. doi:10.3917/ds.433.0329.</p>
2024-04-04	Cours 13. Présentation des délibérations	

	éthiques.	
2024-04-11	Cours 14. Présentation des délibérations éthiques.	

Références bibliographiques

- Aristote. (2004). *Éthique à Nicomaque* (R. Bodéus, Trad.). Flammarion.
- Bégin, L. (2009). *L'éthique au travail*. Édition Liber.
- Boisvert, Y., Jutras, M., Legault, G., & Marchildon, A. (2003). *Petit manuel d'éthique appliquée à la gestion publique*. Édition Liber.
- Bonnet, F. & Robert, B. (2009). La régulation éthique de la recherche aux États-Unis : histoire, état des lieux et enjeux. *Genèses*, 75, 87-108. <https://doi.org/10.3917/gen.075.0087>
- Brayne, S. (2017). Big data surveillance: The case of policing. *American sociological review*, 82(5), 977-1008.
- Brodeur, J. P. (2001). Le travail d'Egon Bittner: une introduction à la sociologie de la force institutionnalisée. *Déviance et société*, 25(3), 307-323.
- Brodeur, J. P. (2003). *Les visages de la police: pratiques et perceptions*. Presses de l'Université de Montréal.
- Cohen, H., & Feldberg, M. (1991). *Power and restraint: The moral dimension of police work*. Praeger.
- École Nationale de Police du Québec. (2012). *Le modèle national de l'emploi de la force: document explicatif*. Centre de savoirs disciplinaires de l'école nationale de police du Québec.
- Faqir R. (2015). The Philosophy of Punishment: A Study to the History of Classical and Positive Schools of Penology. *Forensic Research & Criminology International Journal*, 1(6): 00035. DOI: 10.15406/frcij.2015.01.00035.
- Girard, D. (2004). Les dimensions psychologiques de l'éthique : l'impact du contexte organisationnel. *Interactions*, 8(1), 81-99.
- Girard, D. (2007). Culture organisationnelle, contexte d'affaires et prise de décision éthique. *Gestion*, 32(1), 101-111.
- Goldstein, H. (1975). *Police corruption: A perspective on its nature and control* (Vol. 47, No. 6). Washington, DC: Police Foundation.
- Gouvernement du Québec. (2008). *Commission de l'éthique de la science et de la technologie, Viser un juste équilibre*. Récupéré de <http://www.ethique.gouv.qc.ca/en/assets/documents/NTSC/NTSC-resume-FR.pdf>.
- Harcourt, B. (2011). Surveiller et punir à l'âge actuariel: Généalogie et critique (Partie II). *Déviance et Société*, 35(2), 163-194. doi:10.3917/ds.352.0163.
- Jobard, F. (2001). Comprendre l'habilitation à l'usage de la force policière. *Déviance et société*, 25(3), 325-345.
- Legault, G. A. (2003). *Professionnalisme et délibération éthique*. Presses de l'Université du Québec.
- Leclerc, C., Fortin, F., & Guay, J. P. (2016). La fin de la politique du «parler fort, mais agir doucement»: la rupture des peines minimales obligatoires pour leurre par Internet avec les peines traditionnellement imposées par les juges. *Canadian Criminal Law Review*, 21, 269.
- Linteau, I., Lafortune, D., & Leclerc, C. (2018). Détermination de la peine dans le système de justice pénale pour adolescents: examen des dilemmes éthiques vécus par les acteurs judiciaires québécois. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 60(1):69-95. <http://doi.org/10.3138/cjccj.2016.0018>.
- Miller, S., & Campbell, T. (2004). *Human rights and the moral responsibilities of corporate and public sector organisations*. Kluwer Academic Publishers.
- Ordre professionnel des criminologues du Québec. (2015). *Code de déontologie des membres de l'Ordre*

- professionnel des criminologues du Québec. <https://ordrecrim.ca/membres/profession/code-deontologie/>
- Pelletier, D., & Beaulieu, B. (2009). Éthique et gouvernance: un regard criminologique. *La Revue des Sciences de Gestion*, 115-126. <https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2009-5-page-115.htm>
- Publications Québec. (2020). Code des professions. Légis Québec source officielle. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-26>
- Richard, S. (2007). L'éthique et les travailleurs sociaux: éléments de réflexion et guide de délibération. Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux du Québec. https://www1.otstcfq.org/wp-content/uploads/2018/01/lethique_et_les_travailleurs_sociaux_elements_de_reflexion_et_guide_de_d_eliberation.pdf
- Richard, S. (2008). La délibération éthique chez les travailleuses et travailleurs sociaux en contexte d'intervention difficile. *Reflets*, 14(1), 200–217.
- Sagnières, L. (2015). La démocratie à l'heure de l'internet: autonomie politique, vie privée et espace public dans un environnement numérique. Manuscrit soumis pour publication. Récupéré de <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/13730>.
- St-Amour, S., & Blanchette, M. (2010). Éthique et usage de la force: légitimité dérangeante. Éditions Yvon Blais.
- Tremblay c. Daigle, [1989] 2 R.C.S. 530. Résumé sur le site du conseil du statut de la femme. Récupéré de <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/resume-dun-jugement-tremblay-c-daigle-1989-2-r-c-s-530.pdf>
- Weinstock, D. (2002). Sécurité et démocratie. *Philosophiques*, 29(2), 351–370. doi:10.7202/006260ar.
- Williams, C. (2006). Engaging Freedom: Toward an Ethics of Crime and Deviance. In B. Arrigo & C. Williams (Eds.), *Philosophy, Crime, and Criminology* (pp. 167-196). University of Illinois Press.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre

connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.